

Goin, le 31 octobre 2025

Nos réf : BT/GD/CV

Objet : convocation réunion Conseil Communautaire

P.J. : ordre du jour + procuration + procès-verbal du Conseil Communautaire précédent

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Communautaire du Sud Messin qui se tiendra :

**Le Mercredi 5 novembre 2025 à 20 h 00
à la Communauté de Communes (Goin)
Salle de réunion du rez-de-chaussée**

En cas d'empêchement de votre part et de votre suppléant à participer au Conseil communautaire, vous pouvez remplir le formulaire de procuration ci-joint. Les pouvoirs doivent être adressés à la Communauté de Communes et réceptionnés avant la séance.

Pour des questions de réactivité, il est conseillé de transmettre à l'adresse électronique carole.voyer@sudmessin.fr le formulaire complété, signé et numérisé en PDF.

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de mes meilleures salutations.

La Présidente



Brigitte TORLOTING

Je, soussigné(e) _____

de la commune de _____

Procuration

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion du Conseil Communautaire,

du Mercredi 5 novembre 2025 à 20 h 00
à la Communauté de Communes (Goin)
Salle de réunion du rez-de-chaussée

Donne procuration à _____

de la commune de _____.

Pour voter en mes lieu et place.

Signature :

Réunion du Conseil Communautaire
Mercredi 5 novembre 2025 à 20 h 00
à la Communauté de Communes (Goin)
Salle de réunion du rez-de-chaussée

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Communautaire, le 6 août 2025
- Rapport au Conseil des décisions de la Présidente
- Rapport au Conseil des décisions du Bureau
- Délibérations :
 1. Création d'un poste d'animateur/trice de prévention et de tri des déchets / Modification du tableau des emplois
 2. Budget Annexe du SPANC / Décision Modificative n° 1 de 2025
 3. Acquisition d'une parcelle appartenant à la Commune de Rémillly à des fins de compensation environnementales dans le cadre de de l'extension de la ZAE « des 5 Epis » à Rémillly / Lemud
 4. Acquisition du terrain de la commune de Verny nécessaire à l'aménagement de la future ZAE « Le Fort 2 » à Verny
 5. Approbation de la vente future à l'entreprise « Vernois Traiteur » d'une parcelle de la future ZAE « Le Fort 2 » à Verny
 6. Approbation de la vente future à l'entreprise « VRV » d'une parcelle de la future ZAE « Le Fort 2 » à Verny
 7. Approbation de la vente future à l'entreprise « Premium Transport » d'une parcelle de la future ZAE « Le Fort 2 » à Verny
 8. Autorisation donnée à la Présidente pour valider la mainlevée nécessaire à la vente de l'ancien terrain ALDI à l'entreprise CBI sur la ZAE « Le Cheval Blanc » à Solgne
 9. Reversement par les communes à la Communauté de Communes de l'intégralité de la taxe d'aménagement sur les ZAE communautaires
 10. Attribution de 4 Délégations de Service Public pour l'exploitation des accueils péri-extrascolaires de Cheminot, Louvigny, Pournoy-la-Grasse et Solgne
 11. Substitution d'entité juridique dans le cadre du partenariat avec BlaBlaCar Daily
- Points divers

La Présidente



Brigitte TORLOTING

Affiché au siège de la Communauté de Communes et publié sur le site Internet du Sud Messin le 31 octobre 2025